



## Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

### Orientation EDUCATION PERMANENTE UE 5.6-8

<b>Département : SOCIAL</b>	
<b>Section / Spécialisation : Assistant social</b>	<b>Sous-section / Finalité / option : Sans objet</b>
Implantation : C-campus Erasme Téléphone secrétariat : 02/560.29.21	
Cycle : 1 <sup>er</sup> cycle  Bloc d'études : 3 Situation dans la formation : <input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> <b>quadrimestre</b> Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 6	Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : <i>(indiquer le code) –</i>  Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : <i>(indiquer le code) – 5-6-2</i>  Volume horaire : <b>60 heures</b> Nombre de crédits ECTS (= pondération de l'U.E.) : <b>5</b> Obligatoire ou optionnelle : <b>Optionnelle</b> Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Responsable(s) de l'UE : Mouna Jamli	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : <u>Myriam Azar</u> , Introduction à l'éducation permanente 24h <u>Catherine Romanus</u> , Pédagogie active et pédagogie des adultes 12h <u>Mouna Jamli</u> ; Animation pratique 24h
<b><u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u></b>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
<b><u>Compétences :</u></b> -Etablir une communication professionnelle. -Interagir avec son milieu professionnel -inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable -Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale. -Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation - Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour comprendre les enjeux.	
<b><u>Capacités :</u></b>	

- Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux Services
- Adopter le langage professionnel du secteur
- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l’agir ensemble
- Construire son identité professionnelle
- Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d’intervention sociale
- Valoriser l’engagement et la participation citoyenne des usagers.
- Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s’y investir.
- Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d’émancipation.
- Développer la créativité.
- Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### **ACQUIS D’APPRENTISSAGE\* SPECIFIQUES**

Education permanente :

#### **1. De l’éducation populaire à l’éducation permanente: découvrir l’histoire de l’Education permanente.**

1.2 Quelques repères historiques pour baliser l’avènement du concept d’éducation permanente : 1914 enseignement obligatoire, 1919 loi sur le suffrage universel masculin, 1921 loi sur la limitation du travail journalier à 8h, 1921 oeuvres complémentaires de l’école, 1921 loi relative aux bibliothèques publiques, 1936 création de l’Office national des loisirs du travailleur, 1945 fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale et proclamation du « Plus jamais ça », 1973 le pacte culturel...

L’objectif est de montrer que l’idée même d’éducation permanente est le résultat d’une lutte pour la reconnaissance du droit à apprendre, à se cultiver et à s’émanciper.

#### **2. Comprendre le cadre décréteil:**

2.1 Le décret de 1976

2.1.1 L’aboutissement de la tendance à la structuration des grandes organisations et à la professionnalisation de l’action d’éducation permanente

2.1.2 Découvrir et comprendre un texte de loi « révolutionnaire ».

1 2 Niveau 6 Niveau 7

2 2.2 Le décret du 17 juillet 2003

2.2.1 1976- 2003: Qu’est-ce qui change? Analyse comparative.

2.2.2 Pour quels actions et projets? Les axes d’action et les publics cibles.

2.3 Découvrir des projets d’éducation permanente: présentation d’associations diverses.

#### **3. Appréhender et définir le concept de « publics populaires » en Education permanente. Quels liens avec le travail social?**

3.1 Saisir les enjeux d’une action sociale qui prend en compte l’existence d’une exclusion culturelle.

3.1.1 Projection et analyse du film « Les enfants du Borinage » de Patrick Jean.

L’exclusion culturelle des personnes défavorisées.

3.2 Qu’entend-on par droits culturels: article 23 § 3 et 5 de la Constitution: le droit à l’épanouissement culturel et social.

3.2.1 Approche des termes « culture »- « diversité culturelle »- « culture légitimée et cultures populaires ».

3.3 Le projet de démocratie culturelle.

3.2.1.1 Distinction entre « démocratisation de la culture » et « démocratie

culturelle ».

Lecture de différents extraits de discours de Marcel Hicter.

Clarification des concepts

3.2.1.3 Le secteur social : les missions des CPAS visant la participation culturelle et sociale des usagers de leurs services. La participation culturelle en tant qu'outil de lutte contre les exclusions et levier essentiel d'intégration

### Pédagogie active et pédagogie des adultes

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Identifier les enjeux d'une pédagogie dite active
- Comprendre les fondements théoriques sous-jacents aux pédagogies actives
- Animer un groupe en mobilisant les cadres théoriques investis au cours
- Porter un regard réflexif sur sa pratique

### Animation pratique

Introduction sur l'importance de la communication, éléments théoriques sur la notion de groupe et les interactions, présentation des outils d'animations de groupe et participation à des simulations d'animations

L'étudiant sera capable d'utiliser des repères méthodologiques pour animer un groupe.

## **CONTENU SYNTHETIQUE**

### Education permanente :

La première partie du cours propose un itinéraire historique pour comprendre l'éducation permanente, la seconde partie visera à en comprendre les enjeux actuels.

L'histoire de l'éducation permanente est celle des efforts éducatifs à destination des adultes entrepris par le monde associatif et celle de la reconnaissance et du subventionnement par les pouvoirs publics, de ces activités et de ces associations. Par rapport à l'enseignement, tel qu'elle est envisagée traditionnellement, l'éducation permanente se distingue et s'appréhende selon des motivations, des objectifs et des méthodes propres, qui sont liés en grande partie à **l'histoire du mouvement ouvrier**.

Connaître l'histoire de l'éducation permanente, c'est donc explorer un idéal de formation des couches populaires, c'est comprendre et se souvenir du fait que l'émancipation du peuple passe par l'accès au savoir. L'EOS a participé à cette histoire... que ce cours propose de découvrir. L'éducation permanente telle que nous la concevons aujourd'hui est l'héritière de ce qu'on appelait au 19<sup>ème</sup> siècle l'éducation populaire.

Dès la moitié du 19<sup>ième</sup> siècle, le mouvement ouvrier considéra que l'action éducative devait être faite par les travailleurs pour les travailleurs.

Ce cours vise à montrer qu'il y a pertinence pour un futur assistant social à connaître et à comprendre en quoi les valeurs et pratiques de l'éducation permanente peuvent renforcer le travail social. Il s'agit aussi de susciter une réflexion, voire une prise de conscience, sur la nécessité à prendre en compte les droits culturels au même titre que les droits socio-économiques. Enfin, le secteur de l'éducation permanente, riche de plus de 200 associations subventionnées, constitue un vivier professionnel propice pour un futur assistant social. Il

est donc pertinent qu'il en maîtrise les enjeux s'il désire y travailler.

### Pédagogie active et pédagogie des adultes

- Introduction aux pédagogies actives (fondements et enjeux)
- Cadres théoriques sous-jacents aux pédagogies actives (en ce compris l'andragogie)
- Mise en pratique

### Animation pratique

Introduction sur l'importance de la communication, éléments théoriques sur la notion de groupe et les interactions, présentation des outils d'animations de groupe et participation à des simulations d'animations

## **METHODES D'APPRENTISSAGE**

### Education permanente

Ce cours se veut interactif et participatif: alternance d'exposés théoriques et d'échanges sur les points exposés.

Le cours est abondamment illustré de documents divers : textes de loi, points de vue réflexifs d'auteurs, film, ... visant à illustrer les contenus et surtout à susciter la réflexion.

### Pédagogie active et pédagogie des adultes

Exposés théoriques interactifs

Travaux de groupe

### Animation pratique

Ce cours se veut interactif et participatif : A partir de différents exercices, les étudiants réfléchissent, analysent et intègrent l'importance d'une bonne communication ainsi que les différents outils d'animations, ils apprennent également à prendre une décision en groupe, la notion d'animateur, Energizer,...

## **SUPPORTS DE COURS**

<b>Support</b>	<b>Obligatoire</b>	<b>en ligne**</b>
<b><u>Animation pratique</u></b>	Prise de note aux cours par l'étudiant	Non
<b><u>Introduction à l'éducation permanente</u></b>	Prise de note aux cours par l'étudiant	Non
<b><u>Pédagogie active et pédagogie des adultes</u></b>	////	<b><u>oui</u></b>

## **MODALITES D'EVALUATION**

### Education permanente

Un travail écrit de réflexion sur base de questions ouvertes.

Critères d'évaluation:

Critère n°1 : **Interprétation correcte de la situation** .../6 points.

Indicateurs

- Réponse correspond au contexte de la situation : est-ce que l'étudiant fait bien ce qui est demandé ? (respect des consignes).

Critère n°2 : **Cohérence de la production** .../6 points.

Indicateurs :

- Cohérence des réponses données.

- Absence de contradiction.

- Utilisation et appropriation d'éléments, de concepts et notions vus dans le cadre du cours.

- Lien logique entre les constats et les conclusions, entre les observations et les conclusions...

Critère n°3 : **Qualité de la forme** .../5 points.

Indicateurs :

- Qualité de la présentation du travail.

- Qualité de la langue : respect de l'orthographe et de la syntaxe.

Critère n° 4: **assiduité** .... /3 points

- **Une seule absence sera tolérée. Toute absence devra être justifiée par un document officiel.**

2<sup>ème</sup> session : un travail écrit sur base de questions ouvertes.

Pédagogie active et pédagogie des adultes :

1<sup>ère</sup> session : Évaluation continue : Rapport écrit

2<sup>ème</sup> session : Rapport écrit

Animation pratique :

La présence obligatoire (80%) c'est-à-dire 20h/ 24h **Une seule absence sera tolérée.(4h) Toute absence devra être justifiée par un document officiel**

Examen oral qui consiste en la présentation d'une animation (objectifs de l'animation, public cible .... ) et la prise charge du groupe lors de la dernière séance (si l'étudiant est absent à cette dernière ,il sera considéré comme absent à l'examen et se retrouvera en seconde session même si c'est justifié par un document officiel

En cas d'échec c'est remédiable en septembre via un travail écrit

Chacune des AA intervient pour une pondération équivalente. L'UE ne peut être considérée comme en réussite qu'à partir du moment où les compétences à acquérir au sein de cette dernière sont présentes dans le chef de l'étudiant et sont suffisamment solides pour être mises en jeu au sein de chacune des activités d'apprentissage, donc où chacune des activités d'apprentissage est validée. Si ce n'est pas le cas, la note attribuée à l'UE sera de 9/20, sauf si la moyenne arithmétique des activités d'apprentissage donne un résultat inférieur à cette note, auquel cas c'est la moyenne arithmétique qui est d'application."

### **SOURCES DOCUMENTAIRES**

**Education permanente: ressources utilisées par l'enseignant:**

- Hicter M., « Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle » in « Pour une démocratie culturelle », Direction générale de la jeunesse et des Loisirs du Ministère de la Communauté Française et la Fondation Marcel Hicter, 1980.

- Hoggarth R., « La culture du pauvre », les Editions de Minuit, Paris, 1970.
- « L'art dans la lutte contre l'exclusion », 6ième rencontre internationale de Banlieues d'Europe, Culture et Proximité, Paris, 1997.
- « La culture et l'activité humaine pour refuser la misère- Actes du colloque européen sur la contribution de la culture à la lutte contre la misère et de la 4ième session européenne des Universités populaires Quart Monde », ATD Quart Monde, Bruxelles, 1995.
- Minet F., Education permanente et cultures populaires », Les Cahiers du DAJEP, Bruxelles, Décembre 1992.
- Arcq E. et Blaise P., L'éducation permanente en Communauté Française, Dossiers du CRISP n°43, Bruxelles, 1996.
- Féaux V., La formation permanente en Belgique (III): de l'éducation populaire à la promotion socio- culturelle des travailleurs, CRISP, Bruxelles, septembre 1977.
- Mémoire de fin d'études de Rose Marie Geeraerts, « Evolution de l'éducation permanente à Bruxelles 1976-1995 : former des chômeurs conscients ou des chômeurs heureux », Institut Supérieur Provincial de formation socio- éducative, formation d'éducateur spécialisé dans les domaines de la vie associative, 1995.
- Plateforme Bigoudis, Des tambours sur l'oreille d'un sourd- récits et contre-expertises de la réforme du décret sur l'Education permanente 2001-2006, juin 2006.
- C. Bonte, P. Georis, C. Gras et G. Liénard, « Les champs de l'Education permanente » in « Regards croisés sur l'Education permanente ( MOC-PAC) » Editions Vie Ouvrière, 1976.

**Pédagogie active et pédagogie des adultes : les textes ci-dessous sont lus et commentés dans le cadre du Cours.**

Helvetius : «L'éducation nous fait ce que nous sommes»

Jean-Jacques Rousseau : Émile ou De l'éducation

Maria Deraismes

Albert Thierry : Troisième lettre de Vosnes, 1914

Janusz Korczak : Comment aimer un enfant

Freinet : Vous serez des éducateurs

Les "Invariants" de Célestin Freinet

Fernand Deligny : les vagabonds efficaces

Carl Rogers : Liberté pour apprendre

Alexander S Neill : Summerhill

Hannah Arendt : La crise de l'éducation

Pédagogie Nomade ou pédagogie libertaire ?

Mordicus *Crise...Quelle crise ? Spécial USA* Hors-Série juin 1994

**Animation pratique**

**Bélisson P.**, « La formation des référentiels implicites du milieu professionnel de l'éducation populaire », In Houssaye J. *Colos et centres de loisirs : institutions et pratiques pédagogiques*, Vigneux, Matrice, 2010.

**MOSER, Heinz** (dir.) ; et al. *L'animation socioculturelle : Fondements, modèles et pratiques*. Nouvelle édition [en ligne]. Genève : Éditions ies, 2004 (généré le 25 août 2019). Disponible sur Internet :